

## **SÉMINAIRE SUR LE DIALOGUE INTER-RELIGIEUX (NICE 25/06/2025)** présentation de la Foi Baha'ie par Éric Bernard COFFINET (ebcoffinet.fr)

### **BREF HISTORIQUE DE LA FOI BAHAI'IE**

L'histoire de la Foi Baha'ie commence en Perse le 23 mai 1844 par la déclaration d'Ali-Mohammed Chirazi, surnommé le Bab (la Porte, 1819-1850), annonçant sa mission prophétique. Il donne naissance au mouvement babi de rénovation sociale et religieuse, qui revendique son autonomie par rapport à l'islam et est en conséquence sauvagement réprimé par les autorités religieuses et politiques persanes. Le Bab est emprisonné puis fusillé et ses disciples persécutés et massacrés.

Une des figures importantes du babisme est Mirza Hussein Ali Nouri, surnommé Baha'u'llah (la Gloire ou la Splendeur de Dieu, 1817-1892), qui est enchaîné en 1852 dans la prison souterraine de Téhéran appelée le Siyah-Tchal (le trou noir). C'est là qu'il vit une expérience mystique lui révélant sa mission prophétique. Fils d'un ministre du Shah avec de puissantes relations, il n'est pas tué comme ses compagnons mais dépouillé de tous ses biens et exilé à Bagdad avec sa famille en 1853. Affligé par les dissensions entre les babis exilés, il se retire comme ermite dans les montagnes du Kurdistan (1854-1856), puis revient à Bagdad pour revivifier la communauté. Il lui redonne un tel lustre et une telle influence que le Sultan ottoman ordonne de l'exiler toujours plus loin de la Perse, à Constantinople (1863), puis à Andrinople (1863-1868) et enfin jusqu'à sa mort à Saint Jean d'Acre (1868-1892), toujours comme prisonnier de l'empire ottoman.

C'est en quittant Bagdad pour Constantinople en 1863 qu'il révèle publiquement à son entourage sa mission prophétique et institue l'indépendance de la nouvelle religion baha'ie. C'est à Andrinople qu'il écrit aux dirigeants politiques et religieux de son temps pour leur annoncer son message, et qu'il doit faire face à la rébellion de son demi-frère Subh-i-Azal (Aurore de l'Éternité, 1831-1912, "chef" des babis). Lassée des conflits entre azalis et baha'is, la Sublime Porte exile en 1868 les premiers à Chypre et les seconds à Saint Jean d'Acre en Palestine. C'est là que Baha'u'llah rédige ses œuvres principales, comme le Kitab-i-Aqdas (1873, le Plus Saint Livre ou le livre des lois), pour structurer sa communauté et le monde à venir. Il désigne par testament son fils aîné 'Abdu'l-Baha Abbas (1844-1921) comme son successeur à la tête de la communauté. Ce dernier voyage en Europe et en Amérique du Nord de 1911 à 1913 pour faire connaître le message de son père et désigne son petit-fils Shoghi Effendi Rabbani (1897-1957) pour lui succéder. C'est sous la direction de ce dernier que la Foi Baha'ie s'étend dans le monde entier. Entre son décès et la première élection de la Maison Universelle de Justice en 1963, l'intérim est géré collégialement par des Mains de la Cause de Dieu. La communauté baha'ie est depuis lors sous la direction de la Maison Universelle de Justice.

### **BASES DU MESSAGE BAHAI'**

La Foi Baha'ie se présente comme la plus récente religion "révélée" parmi les monothéismes abrahamiques. Il n'y a aucun doute sur la réalité historique du Bab et de Baha'u'llah. Il n'y a aucun doute sur l'authenticité de leurs écrits, dont nous possédons les originaux rédigés en persan ou en arabe de leur propre main ou dictés à leurs secrétaires et portant leurs sceaux. Il n'existe pas dans la religion baha'ie d'écrits saints équivalents à une "tradition" rapportant leurs paroles et leurs actes. Et grâce à ce que les baha'is nomment l'Alliance de Baha'u'llah, il est clairement défini qui après lui possède l'autorité d'interprétation des écrits saints et qui peut diriger la communauté, ce qui garantit la pérennité de l'unité communautaire contre tout schisme durable.

Le message de Baha'u'llah est que l'humanité est arrivée à ce que les écrits saints du passé désignent comme le Jour de la Résurrection et du Jugement. Il ne s'agit pas d'après lui d'une destruction physique de la terre, mais d'un changement radical dans le mode de fonctionnement de l'humanité, une sorte de tumultueuse adolescence entre l'enfance et la maturité de l'humanité avec ses doutes et ses crises. Baha'u'llah affirme qu'après lui apparaîtront d'âges en âges d'autres Grands Éducateurs comme lui pour continuer à guider l'humanité vers l'apogée de la civilisation humaine.

Baha'u'llah rappelle l'importance fondamentale de la religion pour le bien-être de l'homme et de la société. Son message se fonde sur une triple unité : l'unité de Dieu, l'unité des religions et l'unité de l'humanité... unité dans la diversité et non pas dans l'uniformité :

*"Le but de la religion révélée du ciel de la sainte volonté de Dieu est d'établir l'unité et la concorde parmi les peuples du monde ; n'en faites pas une cause de dissension et de lutte. La religion de Dieu et sa loi divine sont les instruments les plus puissants et les moyens les plus sûrs pour faire naître la lumière d'unité parmi les hommes. Le progrès du monde, le développement des nations, la tranquillité des peuples et la paix de ceux qui vivent sur terre, figurent parmi les principes et ordonnances de Dieu. La religion confère à l'homme le plus précieux de tous les dons, offre la coupe de prospérité, donne la vie éternelle et déverse d'impérissables bienfaits sur l'humanité."*

*"Le Grand Être dit : O vous enfants des hommes ! L'objet fondamental de la foi de Dieu et de Sa religion est de sauvegarder les intérêts de la race humaine, d'établir son unité et de développer entre les hommes l'esprit d'amour et de fraternité. Ne souffrez pas que cette foi devienne, parmi vous, une source de trouble et de discorde, de haine et d'inimitié. Tel est le droit chemin que vous devez suivre, la fondation immuable sur laquelle vous devez bâtir. Tout ce que vous édifierez sur de tels fondements, les changements et les vicissitudes de ce monde n'en pourront entamer la résistance, ni le cours des siècles innombrables en miner la structure."*

*"L'intention du seul vrai Dieu (exaltée soit Sa gloire !) en se révélant aux hommes est de mettre au jour les perles enfouies dans la mine de leur être intime et essentiel. L'essence de la foi de Dieu et de Sa religion réside, en ce jour, dans le principe que la diversité des confessions et croyances religieuses ne doit être à aucun prix, parmi les hommes, une cause de discorde. Ces règles et observances, ces puissants systèmes religieux si fermement établis, procèdent d'une même Source et sont les rayons d'une seule Lumière. Le fait qu'ils diffèrent doit être tout entier rapporté à la diversité des besoins que présentaient les âges où ils furent promulgués. (...) La haine et le fanatisme religieux sont un feu dévorant dont nul ne saurait étouffer la violence. Seule, la main du pouvoir divin peut délivrer l'Humanité des ravages qu'il exerce. La Parole de Dieu est une lampe dont la lumière tient dans ces mots : Vous êtes les fruits d'un même arbre, les feuilles d'une même branche. Que vos relations avec vos semblables soient toujours empreintes d'amour et d'harmonie, de l'esprit le plus amical et le plus fraternel. (...) Ce n'est point d'aimer son propre pays qu'il convient de se glorifier, c'est d'aimer le monde tout entier. La terre n'est un seul pays et tous les hommes en sont les citoyens."*

Baha'u'llah enseigne que les religions comprennent deux parties : une partie immuable concernant la nature humaine et sa relation au divin, et une partie variable selon le temps et le lieu concernant le fonctionnement de la communauté et de la société. Il enseigne aussi que la révélation divine est continue et progressive afin que le processus d'éducation de l'humanité soit adapté à ses capacités.

Baha'u'llah reprend pour le culte les principes traditionnels de la profession de foi, de la prière, du jeûne, de l'aumône, du pèlerinage, des fêtes religieuses avec un calendrier liturgique, du mariage et des funérailles, en leur donnant une forme pratique en accord avec notre monde moderne. Il indique les voies à suivre pour que s'établisse durablement à l'échelle mondiale une société humaine unifiée, juste et pacifique. Il met ainsi l'accent sur la recherche personnelle et indépendante de la vérité, sur l'obligation de l'éducation des enfants et l'acquisition du savoir pour tous, sur l'harmonisation de la science et de la religion, sur la production et la répartition des richesses dans le respect et la justice, sur l'interdiction de la mendicité et de l'oisiveté en élevant le travail au rang d'un acte d'adoration, sur l'égalité entre hommes et femmes, sur la nécessité d'établir un Conseil mondial des gouvernements et l'adoption d'une langue et d'un alphabet universels pour établir parmi les hommes la compréhension, l'unité et la paix.

## **ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ BAHÀ'IE**

On ne naît pas baha'i, mais on le devient par une déclaration libre et volontaire à partir de l'âge de 15 ans. Personne ne peut être contraint à devenir baha'i ni à le rester, mais se déclarer baha'i est un ferme engagement à vivre selon les lois et les principes édictés par Baha'u'llah et à être fidèle à son Alliance. La communauté repose sur les deux piliers que sont les institutions du Gardiennat, détenant l'autorité d'interprétation des écrits saints baha'is, et de la Maison Universelle de Justice, détenant l'autorité de légiférer pour tout ce qui n'est pas expressément prescrit dans les écrits saints baha'is.

Seuls Baha'u'llah, le Centre de son Alliance ('Abdu'l-Baha) et le Gardien de la Cause de Dieu (comme Shoghi Effendi Rabbani) possèdent l'autorité d'interprétation des écrits saints baha'is. Un simple croyant peut avoir sa propre opinion, mais il ne peut pas l'imposer à d'autres ni l'opposer aux avis autorisés. Le fait que plus personne ne remplisse les conditions nécessaires pour être Gardien de la Cause de Dieu n'invalider pas l'institution du Gardiennat, qui protège la communauté contre tout schisme durable.

Il n'y a pas d'ascètes, ni de moines, ni de prêtres, ni de clergé dans la Foi Baha'ie et la communauté est gérée selon les principes de subsidiarité, de consultation et de délibération. Dans chaque ville, où résident au moins 9 baha'is adultes, il y a chaque année l'élection d'une Assemblée Spirituelle Locale pour gérer localement la communauté. Une Assemblée Spirituelle Nationale est élue chaque année pour gérer les affaires de la communauté à l'échelon d'un pays. Et tous les cinq ans est élue la Maison Universelle de Justice pour gérer les affaires au niveau mondial, dont les décisions sont considérées par les baha'is comme inspirées de Dieu et s'imposant d'autorité à eux. A côté de ces organismes "élus", il existe aussi des organismes "nommés" comme les Conseillers internationaux et continentaux et les corps auxiliaires, qui ont pris la suite de Mains de la Cause de Dieu pour enseigner, propager et défendre la Foi Baha'ie.

## **SITES INTERNET SUR LA FOI BAHÀ'IE**

Bibliothèque baha'ie en anglais > <http://bahai-library.org>

Médiathèque baha'ie francophone > <http://www.bahai-biblio.org>

Textes sacrés baha'is en persan > <http://reference.bahai.org/fa/>

Textes sacrés baha'is en arabe > <http://reference.bahai.org/ar/>

Site officiel des baha'is de France > <http://www.bahai-fr.org>

Site officiel mondial multilingue > <http://www.bahai.org>